## MESSES ET PRIÈRES

**Le dimanche :**

- **messes** à 9h15, 11h et 18h30

**En semaine :**

- **laudes** à 7h30
- **messe** du mardi au samedi à 8h (mais aussi le jeudi à 7h et le vendredi à 12h15)
- **adoration** du mardi au vendredi de 8h30 à 9h
- **confession** du mardi au vendredi de 8h30 à 9h
- **chapelet** le mercredi à 19h
- **la prière des mamans** le dimanche après la messe de 11h

## ACCUEIL DES PRÊTRES

Rencontrer un prêtre pour discuter, être écouté, proposer ses services, demander une bénédiction ou confesser ses péchés. Accueil dans le local à gauche de l'entrée de l'église.

- **Le vendredi 27/11** de 18h à 19h avec le père Matthieu JANNIN (curé).

Le père Juan est en formation lundi, mardi et mercredi prochains. Il reprend sa permanence d'accueil le mercredi 02/12 de 18h à 19h.

## À NOTER DANS VOTRE AGENDA CETTE SEMAINE

**24/11** Martyrs du Vietnam
**27/11** Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse
**28/11** Sainte Catherine Labouré
Annonce de l'Avent, 17h dans l'église

## MESSES DANS LES EHPAD

**26/11** Résidence Edith Piaf à 11h, (50 rue des Bois, 75019 Paris).

NOTRE DAME DES OTAGES
Paroisse Catholique

81 rue Haxo 75020 Paris (église) - 51 rue du Borrégo 75020 Paris (adresse postale)
@ : notredame.desotages@orange.fr
www.notredamedesotages.fr // 01.43.64.60.70

Dimanche 22 novembre 2026 – Christ Roi – Année A

### Vente de Noël de l'aumônerie Ladislas Radigue

L'aumônerie Ladislas Radigue, qui rassemble les collégiens et lycéens de la paroisse, organise chaque année plusieurs évènements permettant aux jeunes de grandir dans leur foi et de découvrir différents sanctuaires. Cette année, les 6e-5e se rendront une journée à Lisieux, les lycéens passeront cinq jours à Lourdes pour le rassemblement du Frat et tous les jeunes de l'aumônerie participeront à un week-end de retraite, qui sera l'occasion pour beaucoup de se préparer à recevoir un sacrement.

Pour financer ces différentes actions et permettre à tous les jeunes d'y participer, nous organisons une vente de Noël le samedi 28 novembre de 17h à 18h30 et le dimanche 29 novembre après la messe de 11h. Nous vous proposerons des couronnes de l'Avent, des bougeoirs, des truffes au chocolat et des sablés confectionnés par les jeunes de l'aumônerie. N'hésitez pas à venir voir notre stand !

Enfin, si vous souhaitez soutenir les projets de l'aumônerie, vous pouvez faire un don à la paroisse en précisant que vous souhaitez qu'il soit affecté à l'aumônerie.

Merci d'avance pour votre générosité !

Jeanne Maddalon

## LES CHOCOLATS DU CŒUR




Comme chaque année, le patronage Henri Planchat vous propose des chocolats pour Noël. Commandez directement en ligne !

## ANNONCE DE L'AVENT

**NOUVEAU.** Pour redécouvrir le sens de l'Avent et nous aider à le vivre en recueillant toutes les grâces promises, nous vous proposons une 'annonce de l'Avent'. Concrètement, un enseignement nous donnera le sens de l'Avent et des conseils concrets pour le vivre. Ensuite, une fidèle nous témoignera de son expérience de la grâce (attendue, espérée et reçue) dans un moment de grande épreuve. Enfin, nous chanterons les premières vêpres solennelles pour entrer ensemble dans l'Avent.

**Samedi 28/11 de 17h à 18h30, dans l'église.**

## LES CHANTIERS DU CARDINAL

Chantiers du Cardinal
BÂTISSEURS D'ÉGLISES EN ÎLE-DE-FRANCE

Dimanche prochain, une partie de la quête sera confiée aux Chantiers du Cardinal, œuvre d'Église qui aide depuis près d'un siècle, en Île-de-France, nos diocèses à bâtir de nouvelles églises, d'entretenir celles qui nous ont été transmises et de les rendre toujours plus belles. Notre belle église a bénéficié, par le passé, du soutien de l'œuvre des Chantiers du Cardinal. À notre tour, soyons généreux.

## LE DENIER DE L'ÉGLISE




Le denier permet à notre communauté de vivre et de réaliser sa mission : accueillir sans distinction, donner la vie par les sacrements, servir la communion, etc. Nous savons que les temps sont difficiles pour tous et nous sommes d'autant plus reconnaissants pour les dons que vous voudrez bien faire. Le montant de la contribution est libre, mais il est généralement recommandé de **donner 1 à 2 % de ses revenus**.

Le denier est la première ressource de l'Église, qui ne reçoit aucune aide de l'État ni du Vatican. Pour ceux qui paient l'impôt sur le revenu, le denier de l'Église est déductible à hauteur de 66%.

Merci d'avance pour votre générosité en faveur de notre paroisse !

